

LE CHÊNE



No 23 décembre 2010

2010 qui marque le départ du nouvel aménagement forestier 2010/2024 imposé par l'ONF et approuvé par les communes de Rueil, Garches, Vaucresson et La Celle-Saint Cloud, nous a donné une idée de ce qui attend le bois de Saint Cucufa au cours de ces 15 années.

Depuis le premier mars, 198 chênes et 84 châtaigniers ont déjà été abattus. Vous trouverez tous les détails de ces premières coupes sur le site des Amis du Bois de Saint Cucufa à la page ci-dessous :

http://www.inforet.org/article.php3?id_article=105

Suivez aussi notre actualité sur <http://www.inforet.org>

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2011. Nous vous remercions de continuer à nous aider dans notre résolution à exiger de l'ONF une gestion adaptée à notre Bois de Saint Cucufa.

Adhésion 2011:

Chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champtier 92500 Rueil-Malmaison.

Si vous avez une adresse email, merci de la joindre à votre envoi.

Les Amis du Bois de St Cucufa 17 rue du Champtier 92500 Rueil Malmaison tel 01 47 32 20 25
Association pour la préservation et le respect de l'intégrité des forêts périurbaines.

MALGRE NOTRE OPPOSITION, EN FAISANT PASSER EN FORCE SON NOUVEAU PLAN DE GESTION DU BOIS DE SAINT CUCUFA, L'ONF L'EXPLOITERA DURANT 15 ANS EN FORÊT DE PRODUCTION.

Cette gestion aberrante dans une petite forêt intra urbaine de 200 ha a été approuvée et validée à l'unanimité par les représentants des communes de Rueil, Garches, Vaucresson, La Celle Saint Cloud, mais refusée par Les Amis du Bois de Saint Cucufa.

Parce que nous étions seuls à protester contre ce saccage annoncé, nous n'avons pas pu éviter que notre forêt soit transformée en usine à bois, mais nous ferons connaître aux médias, avec tous les moyens dont nous disposons, les travaux du gestionnaire, dits de régénération, jugés "obligatoires et impératifs" .

Message envoyé le 23 avril 2010 à M. Patrick Ollier, suite à un article paru dans le No 276 de Rueil Infos dans lequel il s'explique (dans une « nouvelle mise au point ») sur le plan d'aménagement 2010/2024.

Monsieur le Député-Maire,

Nous ne nous risquons pas à solliciter un droit de réponse à l'article "L'arbre qui cache la forêt". Nous l'avons déjà revendiqué au sujet de l'article "Malmaison une forêt en devenir" paru dans le No 272 de décembre 2009, qui laissait également entendre que toutes les associations avaient accepté ce nouveau plan de gestion.

Cela nous avait été refusé par M. Sébastien Martin, Directeur de votre Cabinet.

Nous tenons cependant à rappeler une fois de plus que les Amis du Bois de Saint Cucufa n'ont jamais voulu adhérer aux décisions finales de l'ONF et qu'ils ont demandé que cela soit signifié dans le document de synthèse définitif envoyé à tous les participants à ces réunions

Pour mémoire : http://www.inforet.org/article.php3?id_article=98

Par conséquent nous sommes très étonnés qu'il soit encore dit dans Rueil Infos que nous (« *ceux qui alimentent la polémique* ») avons accepté ce plan d'aménagement.

Lors de cette ultime réunion publique du 13 novembre à laquelle vous faites référence dans l'article, nous nous sommes en effet abstenus de tout commentaire parce que tout était déjà décidé entre vous, les représentants des municipalités limitrophes et l'ONF, et que nous ne voulions pas engager un débat dont nous ne doutions pas qu'il serait stérile et voué à l'échec.

Nos observations critiques avaient été largement exprimées au cours de nos diverses rencontres en 2009. Nos suggestions avaient alors été rejetées sans appel par M. James sans que cela pose question aux participants dont beaucoup étaient plus intéressés par la fermeture de la route de Versailles que par ce nouveau plan d'aménagement qui décidait du devenir de Saint Cucufa.

Cette prétendue régénération impérative, qui va défigurer notre forêt pour de nombreuses années, pouvait être menée différemment, en respectant les paysages, la faune et la flore, et nous continuerons à défendre notre point de vue parce qu'il est aussi prôné par des spécialistes en écologie qui n'ont rien à envier à ceux de l'ONF. Nous le ferons pour que l'on sache que ce saccage pouvait être évité, et non dans le but de vouloir "alimenter la polémique" comme on vous le fait dire dans cet article de Rueil Infos.

Dans cet entretien il n'est d'ailleurs question que des coupes prévues cette année. Est-ce pour ne pas inquiéter les lecteurs qu'on a omis de dire qu'elles se poursuivront ainsi durant 15 ans ?

Déjà, parmi les représentants des municipalités qui ont donné carte blanche à l'ONF certains ont pris conscience de la démesure de ces travaux forestiers et avouent s'être "faits avoir par le gestionnaire".

Dans Le Parisien du 13 mars 2010 M. James signale (pour justifier ses décisions ?) que "les villes avaient validé à l'unanimité le nouvel aménagement 2010/2024".

Ce sont donc bien ces villes, et elles seules, qui sont responsables de l'acceptation et du lancement de ce plan de gestion aberrant inadapté à une petite forêt de 200 ha.

Elles auraient pu en faire atténuer la brutalité, mais elles ont préféré abandonner tout simplement Saint Cucufa au bon vouloir de M. James qui n'avait pas hésité à brandir le spectre d'une forêt vieillissante appelée à "disparaître à terme" sans son intervention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député- Maire, mes respectueuses salutations.

Roland CADIN,
Président des ABSC.

Message envoyé le vendredi 16 juillet 2010 à M. Patrick Ollier, suite à un courriel dans lequel il confirmait ses propos à savoir que nous n'avions jamais indiqué notre opposition au nouvel aménagement forestier 2010/2024.

Monsieur le Député-Maire,

Dans votre réponse du 9 juillet 2010, à notre courriel du 24 juin 2010, vous affirmez :

<< (...) *En outre, le courriel du 15 juin 2009 auquel vous faites référence ne mentionne aucune proposition de modification aux comptes-rendus de réunion des groupes de travail (...)* >>

J'ai extrait de ce courriel à M. James du 15 juin 2009 (dont vous avez reçu une copie), trois paragraphes qui témoignent au contraire de notre désaccord avec la teneur de ces comptes-rendus et contredisent votre affirmation. Mais peut-être aurait-il fallu que leurs formulations soient plus impératives pour qu'elles soient prises en considération et qu'elles attirent votre attention ?

- ***"Lors des réunions « Biodiversité » et « Gestion durable » vous avez évoqué, ainsi que M. De Groulard, le recours aux coupes rases, ce qui n'apparaît pas dans vos CR. Nous ne souhaitons bien évidemment plus revoir ce qui était encore le cas en 1990/93 dans les dernières parcelles ainsi traitées: les 43 et 59. Ce mode de gestion dans un bois de faible superficie, outre les cicatrices qu'il inflige au paysage et le désagrément qu'il procure aux visiteurs peut conduire à la disparition d'espèces remarquables, animales ou végétales, inféodées au milieu".***

Si l'ONF s'en tient à ses prévisions, des coupes rases auront bien lieu, notamment dans les parcelles en lisière de la Jonchère.

- ***"Nous avons contribué à obtenir un moratoire en 2003 sur les coupes de régénération dans 6 parcelles. Ces coupes consistaient à enlever une grande partie des derniers semenciers dont Monsieur Jean-François Carrez avait assuré à Monsieur Jacques Baumel qu'ils seraient***

conservés. Nous ne comprendrions pas que, sous prétexte de rattraper le retard dû à ce moratoire, vous mettiez ces coupes à exécution en dédaignant les décisions de vos prédécesseurs''.

Parmi ces chênes (semenciers), 77 ont déjà été abattus au cours des mois de mars et mai 2010 dans les parcelles 12, 25, 32. Selon les prévisions de l'ONF, 121 autres le seront à la fin de cette même année dans les parcelles 14, 27, 37.

198 chênes auront donc été retirés de ces 6 parcelles.

● **"Nous avons toujours informé l'ONF de notre volonté de voir évoluer sa gestion actuelle, valable dans les grandes forêts territoriales, vers une gestion en futaie irrégulière mieux adaptée aux 200 ha de St Cucufa. Cette conversion est possible dans ces 6 parcelles (13 ha) et pourrait être expérimentale pour une extension progressive sur tout le massif et pas seulement dans les 19 ha du Val où vous souhaitez concentrer les usagers''.**

Cette évolution vers un traitement en futaie irrégulière pouvait déjà se faire, à titre expérimental, dans les 6 parcelles où M.James a choisi d'abattre 198 chênes en prétextant qu'ils étaient vieillissants voire dangereux. En s'obstinant à appliquer méthodiquement le principe de la futaie régulière, M.James transforme notre forêt en terrain de culture pour de longues années de régénération.

Nous vous rappelons que nous avons reçu Pro Silva en janvier 1995 et que sa conclusion en faveur d'un traitement de type irrégulier (approuvé par d'autres forestiers que nous avons également consultés) nous avait encouragés à prendre position sur ce choix pour Saint Cucufa.

Nous nous sommes toujours exprimés contre le mode de gestion mis en oeuvre aujourd'hui par l'ONF et nous continuerons à le faire. Aussi les arguments que vous avancez pour laisser croire que nous n'avons pas émis d'objections lors des réunions de concertation et que ce plan de gestion ait pu recevoir notre accord tacite nous semblent-t-ils particulièrement contestables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député- Maire, mes respectueuses salutations.

Roland CADIN
Président des ABSC.